https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/rapport-de-recommandation-agence-nationale-de-recherche-sur-le-sida-et-les-hepatites-virales-anrs-association-francaise-pour-letude-du-foie-afef-prise-en-charge-des-perso/
Rapport de recommandation Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS) – Association Française pour l’étude du foie (AFEF) « Prise en charge des personnes infectées par les virus de l’hépatite B ou de l’hépatite C » - 2014
01/05/2014
La ministre des Affaires sociales et de la Santé a donné en janvier 2013 mission à l'Agence nationale de recherche sur le Sida (ANRS) de produire un rapport de recommandations sur les hépatites B et C dans les domaines sanitaires, sociaux, éthiques et organisationnels, qui tienne compte également du contexte épidémiologique actuel. L’ANRS en a confié la réalisation à l'Association française pour l'étude du foie (AFEF). Ce rapport est organisé en 22 thèmes qui comportent au total 180 recommandations.
L'une des mesures consiste à construire un parcours de santé qui soit cohérent pour tous les patients.